



Assistance aux personnes âgées 2

1. Objectifs et contenus des cours

Alors que le cours « Assistance aux personnes âgées 1 » est axé sur la transmission des compétences d'accompagnement de base – afin que les participants trouvent leur place dans l'établissement et puissent seconder le personnel soignant –, le cours « Assistance aux personnes âgées 2 » est destiné à des civilistes avec davantage d'expérience, soit une affection de plus de six mois. Pendant une semaine, les expériences des participants sont reprises et les thèmes du cours 1 approfondis.

Afin de faire la lumière sur certains points et questions, la matière dispensée est illustrée par le biais de tableaux cliniques. Ceci permet de mieux comprendre le lien entre la théorie et la pratique. Les thèmes sont traités sous forme de travaux individuels, d'exercices en groupes ou d'échanges en plénum. Le cours fonctionne de manière interactive, suivant plusieurs méthodes comme entre autres des discussions guidées, des présentations et des jeux de rôle ainsi que des exposés ou des séquences de vidéos. Grâce aux expériences personnelles acquises lors des exercices pratiques, les participants sont en mesure de développer leurs compétences professionnelles ainsi que leur compréhension par rapport aux besoins des personnes accompagnées.

Les participants du cours

« Assistance aux personnes âgées 2 » :

- approfondissent leurs connaissances par rapport à la vieillesse en général, aux théories et modèles sur la vieillesse ainsi que sur le cadre de vie des personnes âgées ;
- utilisent les bases de la promotion de l'activité physique pour les mobilisations ;
- connaissent les handicaps et dépendances des personnes âgées souffrant de la maladie de Parkinson, de l'ostéoporose, de rhumatismes, d'apoplexie ou de sclérose en plaques et savent appliquer les moyens respectifs de la promotion de l'activité physique ;
- savent planifier et organiser des mesures de la promotion de l'activité physique ;
- thématisent le sujet du vieillissement de la personne, de son corps et cerveau et savent proposer des possibilités de soutien ainsi que des animations (par ex. : des exercices de mémoire) ;
- apprennent à connaître et à utiliser différents modèles de communication (par ex. validation) et savent faire le lien avec le travail biographique ;
- traitent le sujet de la multimorbidité ;
- connaissent le rôle des proches dans l'accompagnement et savent appliquer des stratégies de rencontre ;
- sont conscients des principes de base de l'animation professionnelle ;
- organisent des offres d'animations musicales, des activités créatives ainsi que des événements pour les jours de fêtes ;
- connaissent la méthode pour la planification, l'organisation et la réflexion des offres d'animation ;
- sont conscients des facteurs et causes d'une privation ;
- connaissent le tableau clinique et les facteurs de risque du diabète ;
- sont en mesure d'identifier les causes d'une crise et savent expliquer différents troubles psychiques.

2. Les responsables de cours

Les responsables de cours (RC) disposent d'une expérience de longue durée dans le domaine de l'accompagnement et des soins. Ils connaissent les joies du métier, mais aussi ses difficultés et défis. Par conséquent, ils sont en mesure de fournir de nombreux exemples concrets de la pratique pour illustrer la théorie.



En tant qu'infirmières et infirmiers diplômés, ils savent répondre à des demandes et besoins spécifiques des participants au niveau de la matière dispensée. De plus, l'ensemble du corps des enseignants dispose de l'expérience et de la qualification dans le domaine de la formation des adultes (dotée au moins d'un certificat FSEA 1). méthodes pédagogiques et apprécient une participation active au cours.

3. Offres complémentaires

Les participants de cours reçoivent un classeur contenant le manuel d'enseignement national de la formation « Auxiliaire de santé CRS ». Dans le canton de Berne, la participation au cours « Soins 1 » donne la possibilité de suivre une formation d'auxiliaire de santé CRS abrégée en vue de l'obtention du certificat national.

4. Lieu et dates des cours

Les cours, dispensés en allemand, en français et en italien, ont lieu du lundi au vendredi au centre de formation CIVI au Lac Noir (FR). Les dates figurent sur le site internet du service civil (www.zivi.admin.ch).

- Le lundi matin et le vendredi après-midi, des bus spéciaux assurent la liaison directe entre le campus Lac Noir et la gare de Fribourg.
- Logement au centre de formation CIVI de Lac Noir. Les chambres seront assignées lors de l'enregistrement.
- L'enseignant ou l'enseignante vous donnera les informations concernant le déroulement du cours, ainsi que de plus amples informations sur le centre de formation le premier jour de cours.

5. À prendre avec soi

- Veuillez apporter de quoi prendre des notes pendant les cours.
- Les installations sportives du centre de formation sont à disposition pendant le temps libre. Il convient donc de prévoir des vêtements de sport.
- À l'intérieur du bâtiment d'habitation, vous devrez porter des pantoufles.
- Le centre de formation se situe à 1045 m. d'altitude. Prévoyez des vêtements adéquats.
- Les supports du cours « Assistance aux personnes âgées 1 » ;

Programme

Jour	Horaire	Contenu
Lundi	jusqu'à 11h30	Arrivée et enregistrement
	13h00	Présentation du centre de formation ZIVI
	13h30 à 20h30	L'âge de la vieillesse / Théorie et images de la vieillesse Organisation du séjour
Mardi	08h00 à 12h00	Les 5 niveaux du bien-être chez les personnes âgées La multimorbidité, les tableaux cliniques et la mobilité
	13h00 à 17h00	Les personnes multimorbides : Activités et animations – Partie 1
Mercredi	08h00 à 12h00	Les personnes multimorbides : Activités et animations – Partie 2
	13h00 à 17h00	Les défis et situations difficiles dans l'accompagnement : Situations d'urgence Les défis et situations difficiles dans l'accompagnement : La maltraitance
Jedi	08h00 à 12h00	La démence Les personnes atteintes d'une démence : Stratégies de rencontre et de communication La validation
	13h00 à 17h00	Les personnes atteintes d'une démence : Activités et animations
Vendredi	08h00 à 12h00	Troubles psychiques
	13h00 à 14h00	Retours sur le cours et contrôle des objectifs Fin de cours
	dès 14h15	Départ des bus